

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 17 janvier 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle habituelle sous la Présidence de Philippe EDME, Maire.

Etaient présents : Philippe EDME, Emmanuel VIENNET, Sylvie DODY, Anne PORRO, Yves BONANSEA, Stéphane VALORY, Rémy STADELMANN, BINCHET Catherine.

Étaient absentes excusées : FARQUE Christine (a donné procuration à Anne PORRO), Martine LANDRY (a donné procuration à Sylvie DODY).

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 - 14 du Code des Communes à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Mme DODY Sylvie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal
- Echange avec un habitant au sujet de l'extinction de l'éclairage public
- Demande de subvention DETR et plan de financement aménagement chemin sous Rombois + validation devis.
- Décision pour ou contre la prise de compétence PLUI par la CCLL
- Réflexion sur la taxe d'assainissement communale
- Questions diverses

1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 15 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ Echange avec un habitant au sujet de l'extinction de l'éclairage public

L'intéressé n'étant pas présent, le conseil municipal passe au sujet suivant.

3/ Demande de subvention DETR et plan de financement aménagement chemin sous Rombois + validation devis.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Bonnefoy pour la réfection du chemin sous Rombois menant au GAEC Fleur de Lys. Le montant est de 27 977.70€ HT. Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de valider ce devis.

Monsieur le Maire explique que ces travaux peuvent être éligibles à la DETR. Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

FINANCEUR	MONTANT PREVISIONNEL	TAUX
DETR	8393.31€	30%
AUTO FINANCEMENT	19584.39€	70%
Coût total des travaux 27977.70€ HT		100%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents

- adopte l'opération
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL

4/ Décision pour ou contre la prise de compétence PLUI par la CCLL

Mr GRENIER demande aux communes membres de la CCLL de délibérer afin de connaître leur position quant à la prise de compétence PLUI par la CCLL. Après débat, les élus demandent des compléments d'informations avant de prendre une décision. La décision est donc reportée au prochain conseil municipal.

5/ Réflexion sur la taxe d'assainissement communale

Le Maire donne des éléments comptables sur les travaux d'assainissement envisagés cette année et sur le plan de financement du projet « chemin des vignes ». Il présente diverses simulations présentées par Mme OBELIANNE, conseillère aux décideurs locaux, concernant la redevance assainissement pour la commune. Il présente également les tarifs assainissement pratiqués par les communes proches. Il donne par ailleurs un mois aux élus pour approfondir leur réflexion.

6/Questions diverses

- Chantier d'assainissement : Alors que la consultation des entreprises est lancée, il s'avère que la commune est en difficulté pour acquérir les 39m2 de terrain nécessaire à l'implantation d'un poste de refoulement. Affaire urgente à suivre...
- Petits travaux communaux : Le Maire demande l'approbation du conseil municipal pour divers travaux qui seraient confiés à l'entreprise GIGARD (curage de fossés, pose de bordures rue de la Fontaine). Des devis seront demandés.
- Demande de Mr Gilles GREMAUD : Mr GREMAUD renouvelle sa demande de création de sortie sur la RD17 pour la parcelle A200 dont il est propriétaire. A la première demande déposée en mai 2022, la commune avait jugé cet accès sur la RD17 difficile et le STA avait donné un avis défavorable. Après réflexion, le conseil municipal avec 6 voix pour 2voix contre et 2 abstentions décide d'autoriser la création de cette sortie sous réserve de la créer en bas de sa parcelle et sous réserve également de l'avis qui sera donné par le STA.

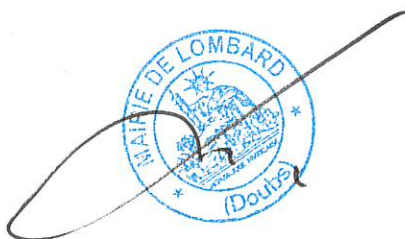
Fin de la séance 21h30

Prochain conseil le 21/02/2024

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors du conseil municipal :

2024-01	Demande DETR chemin sous Rombois
2024-02	Validation devis chemin sous Rombois
2024-03	Création sortie de propriété Mr Gremaud

Le Maire, EDME Philippe

A blue circular official stamp of the Mayor of Lombard, Doubs, is visible. A large, dark, handwritten signature is written over the stamp.

La secrétaire, DODY Sylvie

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Dody', is written on the page.